

La Chambre d'agriculture de Haute-Saône est agréée par le Ministère chargé de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le n°IFO1762 dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.



Les conseils contenus dans ce bulletin sont basés sur les observations des parcelles de référence du BSV. Ils sont à adapter en fonction de votre propre situation.

Si non spécifié, il faut considérer une absence d'alternatives à l'application de produits phytosanitaires. Toutes les méthodes de lutte alternatives à la chimie sont consultables sur les guides cultures des chambres d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté.



METEO

Il a plu 40 à 50 mm cette semaine et de 100 à 130 mm ces 15 derniers jours !
Tous les travaux des champs sont bloqués depuis 3 semaines. Les parcelles des cultures de printemps sont impraticables.
Le beau temps se situe quelque part entre la sécheresse et la mousson...
Il y aurait une journée sans pluie et sans vent jeudi !

Sencrop à l'essai



Pluie et températures



Prévisions saisonnières



2021 – pluviométrie et températures



Pluies - Sencrop
Anthon – Athesans – Corre - Pierrecourt

POSTE	2021		25		70		39		90	
	Temp MOYENNE (°C)	Pluie (mm)								
Mois	2,8	137,0	1,7	145,4	3,0	150,0	2,9	172,8	1,8	219,0
Janvier	6,5	67,2	6,0	61,0	7,7	74,4	8,0	77,2	6,6	50,4
Février	7,1	61,6	6,1	66,0	7,8	59,5	7,9	42,4	6,1	73,3
Mars	9,3	41,0	7,5	71,2	9,8	61,8	9,9	59,6	8,1	63,0
Avril	11,2	117,1	10,3	115,8	11,9	119,6	11,7	127,4	10,7	189,8
Mai										
Juin										
Juillet										
Août										
Septembre										
Octobre										
Novembre										
Décembre	7,4	426,9	6,3	459,4	8,0	465,1	8,1	479,4	6,6	597,5
Total										

POSTE	2021		70		90	
	Temp MOYENNE (°C)	Pluie (mm)	Temp MOYENNE (°C)	Pluie (mm)	Temp MOYENNE (°C)	Pluie (mm)
Mois	2,8	75,5	2,7	99,2	2,5	113,2
Janvier	6,3	48,2	5,8	60,0	5,6	52,0
Février	7,0	47,2	6,8	55,5	6,3	52,6
Mars	9,0	32,6	8,4	40,4	8,3	41,8
Avril	10,9	117,6	10,8	133,1	10,6	117,6
Mai						
Juin						
Juillet						
Août						
Septembre						
Octobre						
Novembre						
Décembre	7,2	321,4	6,9	386,2	6,7	377,2
Total						





Stade et état des cultures

Les colzas déflorissent : 50% des parcelles sont complètement déflorées.

Cette parcelle est déflorie



Mercredi dernier, les abeilles ont enfin pu ressortir et butiner. Mais ce fut bref... Avec la météo froide et pluvieuse, 2021 est une année catastrophique pour les apiculteurs.



C'est la période de vol du hanneton.



Maladies sur colza

Pour celles et ceux qui souhaitent ré intervenir, attention au nombre d'application par campagne et au délai avant récolte des spécialités utilisées.

Voir Agrosaone N°15.



Stade et état des cultures

La dernière feuille est complètement déployée dans 95% des parcelles. L'épi est visible dans 10% des parcelles. A cette date, les stades des blés sont identiques à 2019 et 2017.

Chevignon : la F1 est déployée Garfield : la F1 est encore enroulée

LG Armstrong : l'épi sort



Maladies foliaires – septoriose - rouilles

Sur le terrain :

On observe les vieilles taches de septoriose sur F4 définitive. Nous n'observons pas de taches récentes sur F3 définitive et elles n'apparaîtront pas avant au moins 15 jours.

Les pluies restent fraîches donc le développement de la septoriose n'aura pas de caractère explosif.

Des fongicides ont été appliqués la semaine dernière.

4 feuilles saines sur SY Adoration



Analyse du risque et conseil

Toutes les feuilles sont déployées. Il n'y a donc plus rien à attendre pour positionner le fongicide.

SAUF que les conditions météorologiques empêchent toute intervention dans les champs.

Pas d'inquiétude à avoir vis-à-vis de la septoriose si vous n'avez pas encore fait de fongicide !

La septoriose n'est pas une maladie « explosive » surtout que les températures restent fraîches.

La météo du moment est plutôt favorable au développement de *Microdochium nivale* sur feuilles.

Quelle stratégie fongicide adopter contre les maladies du blé ?

Variétés	Sensibilité à la septoriose	Sensibilité aux rouilles et à la fusariose	Traitement au stade « dernière feuille déployée » - Objectif : lutter contre la septoriose et rouilles. Investissement en euros à adapter en fonction de la météo à venir	Traitement au stade floraison - Objectif : lutter contre la septoriose, rouilles, fusariose des épis et microdochium. Investissement en euros à adapter en fonction de la météo à venir
ATTRAKTION, CHEVIGNON, FRUCTIDOR, GARFIELD, KWS EXTASE, LG ABSALON, SOKAL, SY ADORATION	peu sensibles à la septoriose	peu sensibles aux rouilles et à la fusariose des épis	35 à 40 euros / ha (voir tableau des fongicides page suivante)	
APACHE, GRAINDOR, OREGRAIN, RGT SACRAMENTO, RUBISKO, SY MOISSON	sensibles à la septoriose	peu sensibles aux rouilles et à la fusariose des épis	50 à 55 euros / ha (voir tableau des fongicides page suivante)	
COMPIL, COMPLICE, IONESCO, KWS EXTASE, LAURIER, LG APPOLO, LG ARMSTRONG, LIPARI, PASTORAL, SYLLON	peu sensibles à la septoriose	sensibles à rouilles jaune ou brune et/ou fusarium sur épi	20 à 25 euros / ha (voir tableau des fongicides page suivante)	20 à 25 euros / ha. Les spécialités les plus efficaces sur septoriose, rouilles, Fusarium et Microdochium sont composées de prothioconazole et de tébuconazole .
ADVISOR, AREZZO, CELLULE, FANTOMAS, FILON, MACARON, NEMO, RGT VELASKO, UNIK	sensibles à la septoriose	sensibles à rouilles jaune ou brune et/ou fusarium sur épi	35 euros / ha (voir tableau des fongicides page suivante)	20 à 25 euros / ha. Les spécialités les plus efficaces sur septoriose, rouilles, Fusarium et Microdochium sont composées de prothioconazole et de tébuconazole .

Exemple de spécialités fongicides et mélanges à appliquer au stade dernière feuille déployée = traitement pivot

Extrait du guide cultures des chambre d'Agriculture Bourgogne Franche-Comté



Produits	Dose / ha pour 30 euros	Dose / ha pour 50 euros
AMPLITUDE + PRIAXOR	0.3 + 0.3	0.5 + 0.5
AVIATOR XPRO	0.5	0.85
ELATUS PLUS + ARIOSTE 90	0.5 + 0.5	0.75 + 0.75
ELATUS PLUS + QUESTAR ou APROVIA PLUS + AQUINO	0.36 + 0.72	0.6 + 1.2
ELATUS ERA	0.5	0.8
ELATUS ERA + QUESTAR	0.3 + 0.6	0.5 + 1
KARDIX	0.6	1
KARDIX + TWIST	0.6 + 0.12	1 + 0.2
LIBRAX	0.75	1.2
LIBRAX + COMET	0.6 + 0.2	1 + 0.33
PRIAXOR + RELMER PRO	0.36 + 0.36	0.6 + 0.6
REYVSTAR XL	0.55	0.9
REYVSTAR XL + COMET	0.4 + 0.2	0.7 + 0.35
SAKURA + IMTREX	0.66 + 0.53	1 + 0.8
SKYWAY XPRO	0.5	0.8
VARIANO XPRO	0.7	1.1

SKYWAY XPRO = KAROSSE XPRO

PRIAXOR = OXAR

AMPLITUDE = REYVSTAR = SULKY

REYVSTAR XL = DIADEM

KARDIX = YONEROO = VELDIG = KEYNOTE = MACFARE

APROVIA PLUS = ELATUS PLUS = SOLATOP

QUESTAR = AQUINO

Exemple de spécialités fongicides et mélanges à appliquer au **stade floraison**

	Matières actives	Dose homologation	Dose produit pour ne pas dépasser un investissement de 25 euros
AMPERA NEBRASKA NEO EPOPEE NEO	prochloraze : 267 g/L tébuconazole : 133 g/L	1.5 l/ha	1 l/ha
BALMORA BALTAZAR, ABNAKIS	tébuconazole : 250 g/L	1 l/ha	1 l/ha
FIANAKY MAYANDRA	tébuconazole : 200 g/L	1.25 l/ha	1.25 l/ha
CARAMBA STAR SUNORG PRO / JUVENTUS/ RELMER PRO	metconazole : 90 g/L	1 l/ha	0.75 l/ha
DJEMBE SOLEIL SAKURA CLARENCE	bromuconazole : 167 g/L tébuconazole : 107 g/L	1.2 l/ha	1.2 l/ha
PROSARO PIANO	tébuconazole : 125 g/L prothioconazole : 125 g/L	1 l/ha	0.5 l/ha
ONNEL KESTREL	prothioconazole : 160 g/L tébuconazole : 80 g/L	1 l/ha	0.5 l/ha

Conditions d'application : il faut normalement s'assurer d'une absence de pluie au minimum une heure après le traitement. Toutefois s'il pleut 2 à 3 mm alors que vous n'avez pas terminé le traitement, le fongicide sera efficace !

Désherbage : rattrapages spécifiques sur dicotylédones et graminées

Ne plus désherber les blés ayant atteint le stade éclatement de la gaine.

Fertilisation

Certaines parcelles n'ont pas encore reçu les 40 unités mises en réserve. **Ne pas faire l'impasse du dernier apport.** En effet, dans notre essai pilotage, les modalités qui n'ont pas eu d'azote après le 20 avril ont « faim ».



ORGE HIVER et ORGE de PRINTEMPS semée à l'automne

Stade et état des cultures

La floraison est en cours.

Etincel semée fin septembre – les épis sont petits et le bout a gelé



Rgt Planet semée début novembre : floraison





ORGE de PRINTEMPS semée ce printemps 2021

Stade et état des cultures

Les premiers semis de fin février sont au stade 1 à 2 nœuds.

Désherbage

Le désherbage des orges de printemps pourra débuter après les épisodes pluvieux.

Programmes désherbage

Flora dominante		présemis	Prélevée	A partir de 3 feuilles	tallage	fin tallage	jusqu'à 2 nœuds	Coût €/ha	IFT produit
Dicotylédones **	pensées, véroniques			Allie express (B, E) 0.04 kg Alliance WG (B, F1) 0.075 kg				21 28	1 1
	gaillet, renouées					Pixxaro EC 0.5 (O) ou Bofix 2.5 (O) ou Omnera LQM 1 (O, B) ou Aka 1.5 (O, B)		24 27.5 31 52.5	1 1 1 1
	ombellifères				metsulfuron-méthyl solo à 15g (B).			4	0.5

Rattrapages spécifiques

	jusqu'à 2 nœuds	coût €/ha	IFT produit	jusqu'à dernière feuille étalée	coût €/ha	IFT produit
Gaillet	Nombreuses spécialités de fluroxypyr solo 100 g (O) ou Starane Gold/Kart 0.7 - 0.9 (B, O)	10 13-17	0.5 0.4-0.5	Omnera LQM 1 (O,B) Pixxaro EC 0.5 (O)	31 24	1 1
Chardon	Chardex/Effigo 1.5 (O) à partir du 15/02 ou Bofix 2.5 (O) à partir du 01/02 ou Ariane New 2.5 (O) à partir du 01/03 ou Aka 1 (O, B)	19.5 30 35	0.8 1 1	Nombreuses spécialités de metsulfuron-méthyl solo 25-30 g (B)	6-8	0.8-1
Rumex de souche**	Nombreuses spécialités de fluroxypyr solo 140 g (O)	14	0.7	Nombreuses spécialités de metsulfuron-méthyl solo 25-30 g (B) Allié Star SX (B) 30g Harmony M SX (B) 100g Pixxaro EC 0.5 (O)	14 8 14 24	0.8-1 0.7 0.7 1

**A réaliser à au stade dit « cigare », au moment où la dernière feuille est enroulée autour de la hampe florale.

Maladies

Un traitement au stade Dernière feuille déployée suffira.



Stade et état des cultures

Les premiers semis du 1^{er} avril ont 4 feuilles.

Surveillez les limaces !

Il pleut trop



4 feuilles pour ce semis de début avril





MAIS

Stade et état des cultures

Les maïs semés entre le 20 et le 27 avril sont au stade 1 à 2 feuilles (feuille ronde comprise).

Environ 90% de la surface en maïs a été semée.

Surveillez les limaces !

Semis du 21 avril



Semis du 1^{er} avril, il a une feuille de plus qu'un semis de la dernière décade d'avril et le système racinaire est légèrement plus développé.



Dés herbage

Suite aux pluies conséquentes, les adventices (dicots et graminées) lèvent.

Les dés herbages pourront débuter au stade 2-3 feuilles des graminées, lorsque les parcelles seront praticables et lorsque les maïs auront retrouvé une couleur verte.

Les dicots lèvent



Conseils

Dés herbage de « Postlevée précoce »

Propositions de stratégies de post précoce : ne pas intervenir sur des maïs au stade pointant !

 Stade maximum des adventices Graminées 1-2 F Dicots : 2-4 F Au-delà, privilégier les stratégies de post levée				Coût (€/ha)	IFT
	Stade pointant	1F	2 – 3 F		
Flore à dominante de graminées estivales					
		DUAL GOLD S 1 + ADENGO XTRA 0,3 l		60	1,23
		ISARD 1,1 l + CALLISTO 0,4 + NISSHIN 0,3 à 0,5 l		41 à 44	1,24 à 1,37
		DUAL GOLD S 1,09 l + CALLISTO 0,3 l + NISSHIN 0,3 à 0,5 l		36 à 40	0,92 à 1,1
Flore mixte (graminées + dicotylédones)					
		CAMIX 2 à 2,5 l + NISSHIN 0,3 à 0,5 l		28 à 37	0,73 à 1
		CAMIX 2,5 l + MERLIN FLEXX 1,2 l		54	1,19
		ADENGO XTRA 0,3 l + NISSHIN 0,3 à 0,5 l		45 à 48	0,95 à 1,08
		DAKOTA P 3 l + NISSHIN 0,3 à 0,5 l		37 à 40	0,95 à 1,08
		ISARD 0,8 l + MONSOON ACTIVE 1 l		53	1,24
Flore mixte + renouée des oiseaux					
		CAMIX 2 l + NISSHIN 0,3 l + PEAK 6 g		36	1,33
		CAMIX 2 l + NISSHIN 0,3 l + EMBLEM FLO 0,25 l		37	1,1

Post levée en un ou deux passages

1er traitement

(stade max 2-3 f graminées)

38 C	Callisto 0.5 + nicosulfuron 20g
35 C	Elumis 0.7 + mouillant
39 C	Souverain OD 1.3
49 C	Auxo 0.75 + adjuvant + nico 12 g
37 C	Laudis WG 0.2 + Actirob B 1 + nico 20g
45 C	Camix 2.5 + nicosulfuron 12g
46 C	Calaris 0.8 + nicosulfuron 20 g
47 C	Capreno 0.2 + Actirob 1.5 + nicosulfuron 20
70 C	Capreno 0.2 + Actirob 1.5 + Equip 1.5
40 C	Monsoon Active / Mondine 1
43 C	Callisto 0.5 + Stratos Ultra* 0,8 + dash 0,8

si adventices difficiles

Peak 6g	7 C
+ Onyx 0.4 l	14 C
Casper 0.15 kg (si liseron)	15 C
Conquérant 0.2 kg (si liseron)	13 C
Rajah 0.5	14 C
Biathlon 35g + dash HC 0.5	13 C

(1) Le rajout d'un AG racinaire (Dual Gold S 0.8 / Isard 0.6), sauf pour Camix, permet de contrôler les relevés de graminées

* sur variétés résistantes DUO System

2ème traitement si nécessaire

si adventices difficiles

23 C	Callisto 0.3 + nicosulfuron 12g
20 C	Elumis 0.4 + mouillant
21 C	Souverain OD 0.7
35 C	Auxo 0.5 + adjuvant + nico 12g
20 C	Monsoon Active / Mondine 0.5
35 C	Callisto 0.3 + Stratos Ultra* 0,8 +dash 0.8

Peak 6g	7 C
Casper 0.1 kg (si liseron)	10 C
Conquérant 0.2 kg (si liseron)	13 C
+ Rajah 0.5	14 C
Biathlon 35g + dash HC 0.5	13 C
Onyx 0.4 l	14 C

* sur variétés résistantes DUO System

17 C	Binage
------	---------------



SORGHO

Voir Agrosaône N°15



Stade et état des cultures

Il reste encore des sojas non semés.

Les premiers semis lèvent. Malgré les conditions météo post semis froides et humides, les pertes semblent pour l'instant faibles. A suivre.

Surveillez les limaces !

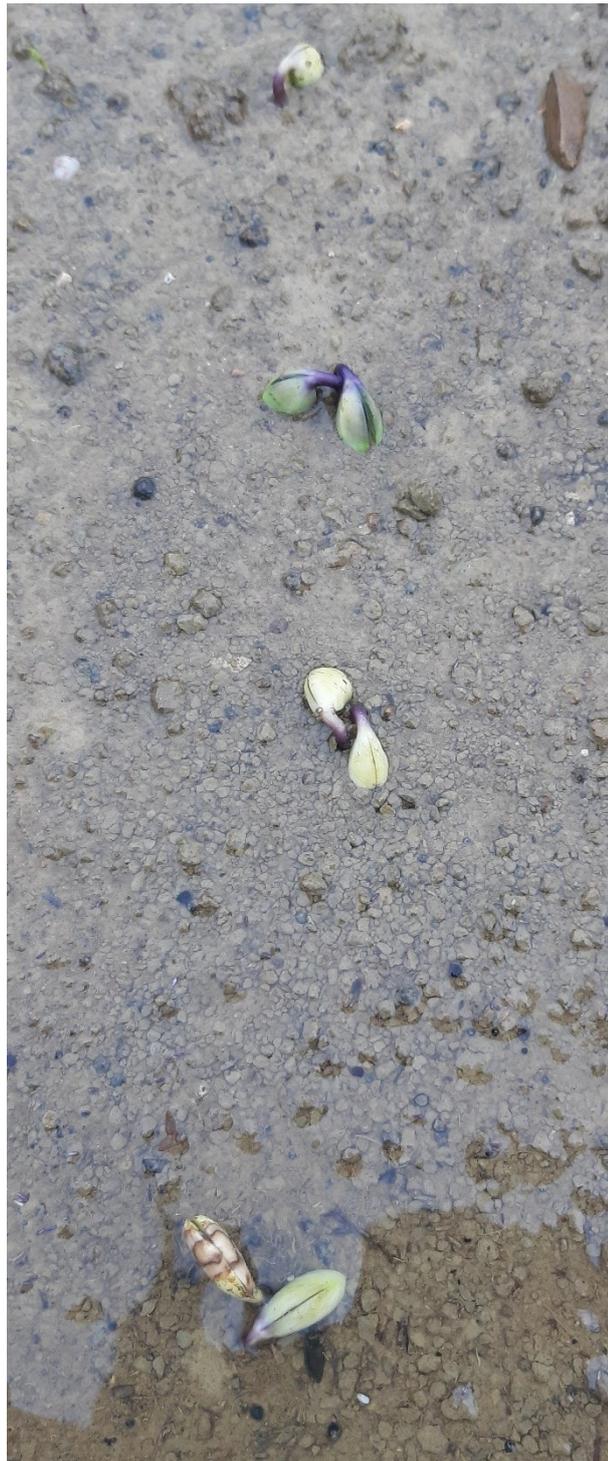
Couvert de seigle, le soja n'est toujours pas semé



Levée de soja dans un colza détruit, pas de pertes observées



Parcelle humide. Une fois levé, le soja est très résistant à l'immersion



Semis du 21 avril en cours de levée



Désherbage

Avec les pluies significatives, les levées d'adventices seront groupées.

Que ce soit en rattrapage derrière prélevée ou tout en postlevée, **le désherbage pourra débuter à partir de 2 feuilles unifoliées** du soja.

Levée de géraniums – un premier passage précoce de bentazone permettra de les détruire



Exemples de programmes sur soja

Stades du soja	2 feuilles rondes unifoliées	1ere feuille trifoliée	2-3 feuilles trifoliées
Levée précoce, groupée et massive de dicotylédones	PULSAR 40 0.25 L/Ha + BASAGRAN SG 0.5 Kg/Ha + Huile 1%		PULSAR 40 0.3 à 0.8 L/Ha + ou – BASAGRAN SG 0.3 à 0.8 Kg/Ha + Huile 1% en fonction des relevées et du stade des adventices
Stratégie classique		PULSAR 40 0.6 L/Ha + BASAGRAN SG 0.6 Kg/Ha + Huile 1%	PULSAR 40 0.3 à 0.6 L/Ha + ou – BASAGRAN SG 0.3 à 0.6 Kg/Ha + Huile 1%
Zone de captage : limiter l'utilisation de la bentazone		PULSAR 40 0.6 L/Ha + Huile 1%	PULSAR 40 0.6 L/Ha + Huile 1%

Si problème de graminées, des produits à base de Fop ou Dimes pourront être utilisés.
Pour assurer de bonnes efficacités des anti-graminées, ne pas les mélanger avec les anticot.

Programme **Ambroisies**

[PULSAR](#) 0.7 l/ha + [Basagran](#) 0.5 Kg/ha + huile 1%
[PULSAR](#) 0.55 l/ha + [Basagran](#) 0.5 Kg/ha + huile 1%

au stade 1 feuille trifoliée puis
8 – 10 jours après



POIS de printemps

Stade et état des cultures

Les semis du 1^{er} mars sont au stade 6-7 feuilles.



Pucerons

Les premiers pucerons sont visibles mais rien de préoccupant pour l'instant

Le seuil indicatif de risque est de 10-20 pucerons par plante : il n'est pas atteint sur la parcelle surveillée.

En cas d'intervention, privilégier la spécialité [MAVRIK JET](#)



Guide pois 2021

Le guide pois est disponible ([cliquez](#))



POIS d'hiver

Stade et état des cultures

La floraison est en cours.

Maladies

A réaliser dès que possible

Premier traitement possible début floraison : [SCALA](#) 0.5 L/Ha + [PROSARO](#) 0.25 L/Ha + [AMISTAR](#) 0.25 L/Ha
Second traitement possible 15 jours après : [PROSARO](#) 0.4 L/Ha + [AMISTAR](#) 0.4 L/Ha

Pucerons

Le seuil indicatif de risque est de 10-20 pucerons par plante.
En cas d'intervention, privilégier la spécialité [MAVRIK JET](#)



Féverole d'hiver

Stade et état des cultures

Elles fleurissent.

Maladies

Le botrytis progresse. Un premier traitement fongicide devient urgent.

Premier traitement possible début floraison : [SCALA](#) 0.75 L/Ha + [PROSARO](#) 0.25 L/Ha + [AMISTAR](#) 0.25 L/Ha
Second traitement possible 15 jours après : [SCALA](#) 0.25 L/Ha + [PROSARO](#) 0.5 L/Ha + [AMISTAR](#) 0.5 L/Ha



Récolte fourrages et méteils 2021

Les 900°C base 0 cumulés depuis le 1er février nécessaires à une récolte précoce des **méteils** (gonflement du triticales ou floraison des protéagineux) seront atteints la semaine prochaine... Espérons que la pluie s'arrête rapidement !

Les premières coupes de **luzerne** de première année sont bonnes à faire mais la météo empêche toute récolte.

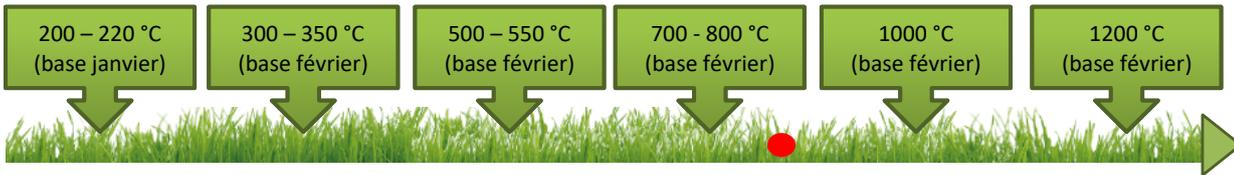
Les **ray-grass** épiant. Les **seigles** à destination méthanisation sont épiés.



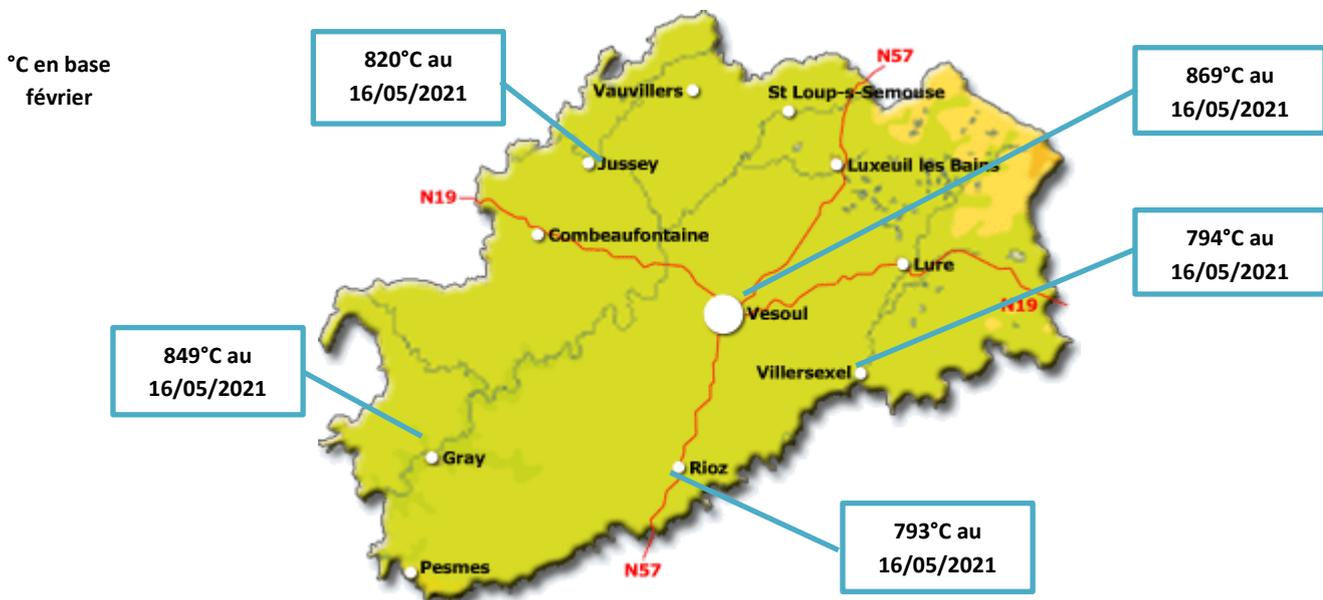


Le coin de l'herbe

● Cumul actuel degrés-jours



Tallage		Epi 5 cm	Début épiaison	Début floraison	Floraison
Apport azote	Mise à l'herbe	Fin déprimage	Enrubannage, ensilage	Foin précoce	Foin tardif



Croissances d'herbe mesurées par la Chambre d'agriculture de Haute-Saône cette semaine :

Des ensileuses bourrées par l'herbe sucrée

Les chantiers d'ensilage d'herbe ont déjà bien commencé, voire sont terminés par endroits. Certains ont sûrement constaté que les **ensileuses avaient bourrées** contrairement aux autres années.

Ce phénomène est lié à la **teneur élevée en sucre de l'herbe**. En effet, avec les périodes de beau de ce dernier mois, les plantes ont réalisé la photosynthèse avec la même intensité que d'habitude mais la croissance a elle été ralentie par le froid. Les sucres alors produits n'ont pas servi pour la croissance de la plante et ont été stockés. Voilà pourquoi au moment de la récolte, les végétaux étaient extrêmement collants.

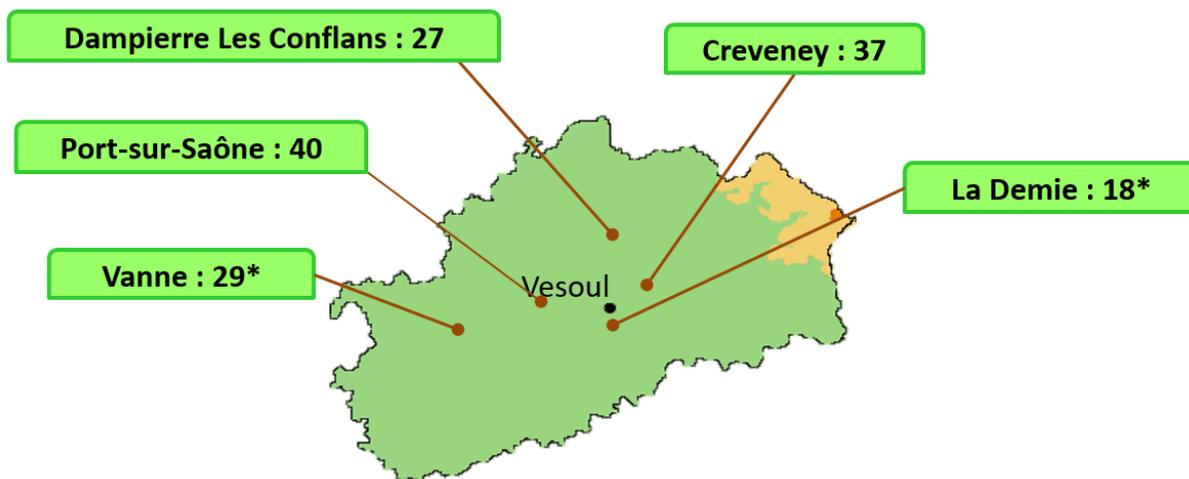
Cela va-t-il impacter la conservation du fourrage ? A priori non si le préfanage était d'au moins 48 h, que l'ensilage a été réalisé dans de bonnes conditions (**30-35 % de matière sèche** pour les graminées, 45-50% pour les légumineuses) et le silo fermé rapidement. Un **préfanage d'au moins 36 h** et une **fermeture rapide du silo** permettent aux bactéries

lactiques (endormies par le froid) de faire leur travail de transformation du sucre en acide lactique qui permet la conservation du fourrage.

N'hésitez pas à réaliser des **analyses de fourrage** à la mise en silo et/ou à l'ouverture du silo pour anticiper d'éventuels problèmes ! *La chambre d'agriculture se tient à votre disposition.*

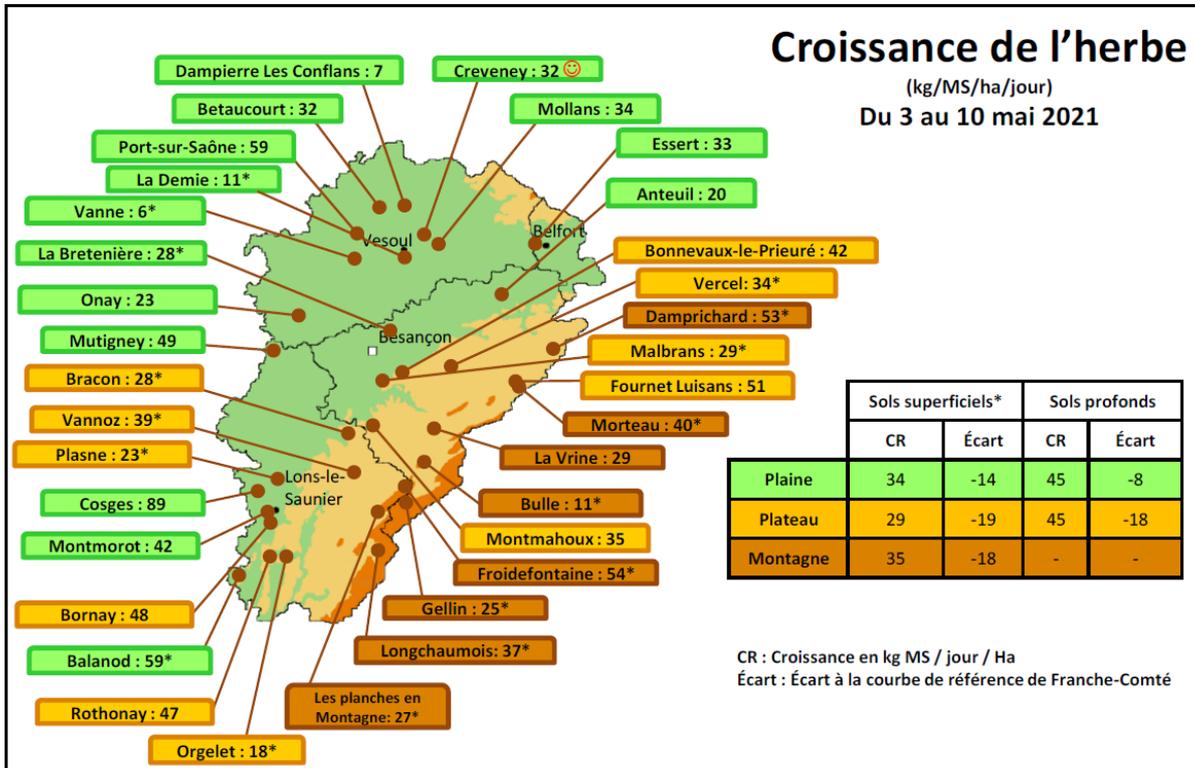
Croissance de l'herbe de la semaine, sur les sites mesurés par la Chambre d'agriculture :

Croissance du 10 au 17 mai 2021
en kg MS / jour / ha
 *croissance sur sol superficiel

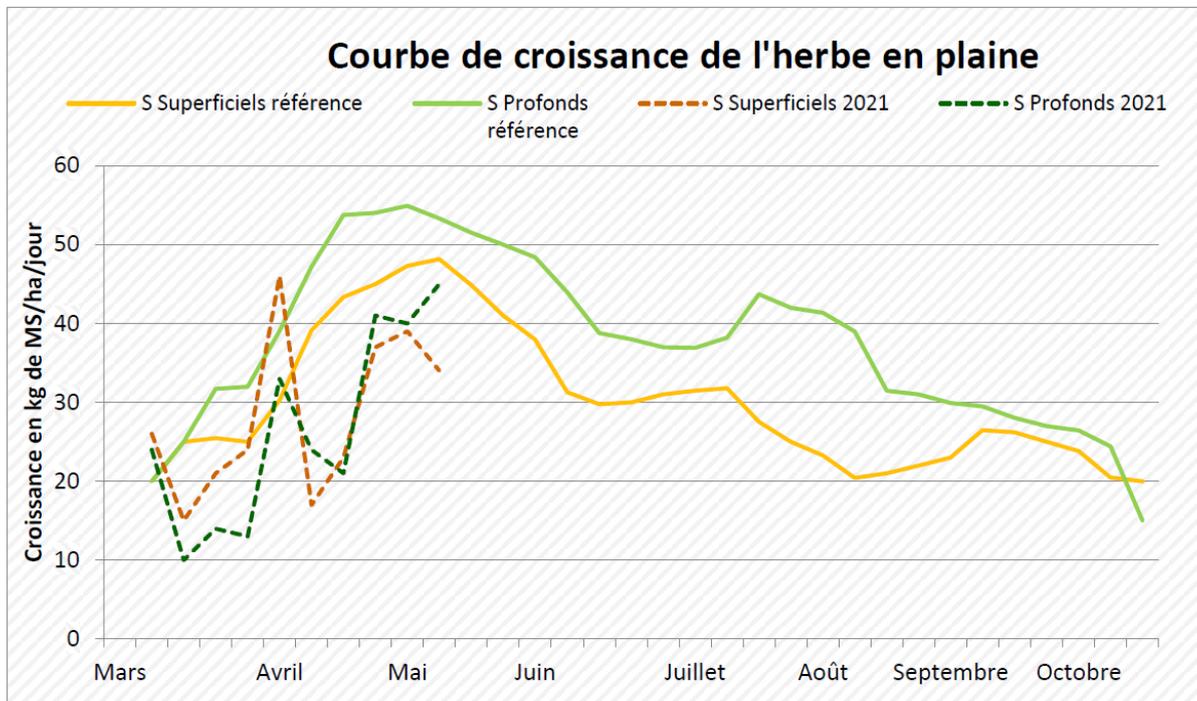


Météo de l'herbe de la semaine dernière :

Croissance de l'herbe
 (kg/MS/ha/jour)
 Du 3 au 10 mai 2021



CR : Croissance en kg MS / jour / Ha
 Écart : Écart à la courbe de référence de Franche-Comté



En traits pleins, les moyennes sur les prairies de plaine de Franche-Comté. En pointillés les valeurs 2021.

Retrouvez **Radio "Prairies"** par le Groupe Herbe Franche-Comté ! Retrouvez le **11^{ème} épisode** sur la [chaîne YouTube du Groupe Herbe Franche-Comté](#) ! Cette semaine on parle de la **valeur nutritive de l'herbe** !



Contacts : Margaux Reboul Salze – Chambre d'Agriculture de Haute-Saône : 03.84.77.14.34 – margaux.reboul-salze@haute-saone.chambagri.fr



Les articles de la semaine

ERGOT

ARVALIS
Institut du végétal

ERGOT ET ALCALOÏDES : DE NOUVELLES TENEURS MAXIMALES POUR LA NUTRITION HUMAINE

30 avril 2021

Dans le cadre de sa politique de haute protection de la santé du consommateur, la Commission Européenne a voté le 15 avril 2021 la révision du règlement 1881/2006 pour la consommation humaine en ce qui concerne les teneurs maximales de certaines céréales brutes et sclérotés d'ergot. Il entrera en vigueur au 1^{er} janvier 2022.

Actuellement, la teneur maximale en ergot est de 0,5 g/kg pour toutes les céréales, excepté pour le maïs et le riz (non réglementés).

Le futur règlement conduit à un abaissement de la teneur maximale pour les sclérotés d'ergot dans les grains. Sur produits transformés, non réglementés jusqu'ici, la révision du texte prévoit, de surcroît, des teneurs maximales pour les alcaloïdes de l'ergot (tableau 1).

Tableau 1 : Teneurs maximales réglementaires en sclérotés et en alcaloïdes d'ergot dans différentes céréales et produits céréaliers à partir du 1^{er} janvier 2022.

	Teneur maximale réglementaire
Sclérotés d'ergot	
Céréales brutes (excepté maïs et riz)	0,2 g/kg
Seigle brut	0,5 g/kg jusqu'au 30/06/2024
	0,2 g/kg à partir du 01/07/2024
Alcaloïdes de l'ergot*	
Produits de mouture d'orge, de blé, d'épeautre et d'avoine (avec une teneur en cendres < à 900 mg / 100 g)	100 µg/kg
	50 µg/kg à partir du 01/07/2024
Produits de mouture d'orge, de blé, d'épeautre et d'avoine (avec une teneur en cendres > à 900 mg / 100 g)	150 µg/kg
Grains d'orge, de blé, d'épeautre et d'avoine mis sur le marché pour le consommateur final	150 µg/kg
Produits de mouture de seigle	500 µg/kg jusqu'au 30/06/2024
	250 µg/kg à partir du 01/07/2024
Seigle mis sur le marché pour le consommateur final	400 µg/kg
Gluten de blé	20 µg/kg
Préparations à base de céréales pour nourrissons et jeunes enfants	20 µg/kg

*Somme des 12 alcaloïdes de l'ergot : ergocristine/ergocristinine ; ergotamine/ergotaminine ; ergocryptine/ergocryptinine ; ergométrine/ergométrinine ; ergosine/ergosinine ; ergocamine/ergocaminine.

Comme pour les mycotoxines de champ (déoxynivalénol, etc.), ce règlement s'applique à la commercialisation en vue d'une première transformation.

Attention ! Ces nouvelles teneurs maximales réglementaires entreront en vigueur au 1^{er} janvier 2022 et concerneront donc la collecte 2021 qui sera mise sur le marché à partir de cette date. La collecte de l'année mise sur le marché avant le 1^{er} janvier 2022 sera soumise aux seuils actuels.

Béatrice ORLANDO (ARVALIS - Institut du végétal)
Benoît MELEARD (ARVALIS - Institut du végétal)

DATURA

ARVALIS
Institut du végétal

ALCALOÏDES TROPANIQUES : DE NOUVELLES TENEURS MAXIMALES DANS LES CÉRÉALES ET PRODUITS DÉRIVÉS

07 mai 2021

Dans le cadre de sa politique de haute protection de la santé du consommateur, la Commission Européenne a voté le 15 avril 2021 la révision du règlement 1881/2006 pour la consommation humaine. Un point concerne les teneurs maximales de deux alcaloïdes tropaniques dans le maïs, le sarrasin, le millet et le sorgho. Ces molécules sont produites par le datura. La nouvelle réglementation entrera en vigueur le 1^{er} septembre 2022.

Actuellement, seule la teneur maximale en alcaloïdes tropaniques pour le baby food est réglementée : elle est fixée à 1 µg/kg pour l'atropine et 1 µg/kg pour la scopolamine dans les préparations contenant du millet, du sorgho, du sarrasin ou des produits qui en sont dérivés.

Le futur règlement inclut des teneurs maximales sur les matières premières et d'autres produits dérivés (tableau 1). Il est par ailleurs élargi au maïs qui fait désormais partie des céréales concernées.

Tableau 1 : Teneurs maximales réglementaires en alcaloïdes tropaniques (atropine et scopolamine) dans différentes céréales et produits céréaliers à partir du 1^{er} septembre 2022

Céréales	Teneur maximale réglementaire de la somme de l'atropine et de la scopolamine
Maïs grain	15 µg/kg
Sarrasin	10 µg/kg
Millet et sorgho	5 µg/kg
Céréales pour consommation directe	
Maïs popcorn, autres maïs	5 µg/kg
Sarrasin	10 µg/kg
Millet, sorgho	5 µg/kg
Produits transformés	
Produits de mouture de sarrasin	10 µg/kg
Produits de mouture de millet, sorgho et maïs	5 µg/kg
Préparations à base de céréales pour nourrissons et jeunes enfants contenant du millet, du sorgho, du sarrasin, du maïs ou des produits qui en sont dérivés	1 µg/kg atropine et 1 µg/kg scopolamine

A noter que le maïs destiné à la transformation par voie humide n'est pas concerné par cette réglementation.

Comme pour les mycotoxines de champ (déoxynivalénol, etc.), ce règlement s'applique à la commercialisation en vue d'une première transformation.

Attention ! Ces nouvelles teneurs maximales réglementaires entreront en vigueur au 1^{er} septembre 2022 et concerneront donc la collecte qui sera mise sur le marché à partir de cette date.

Béatrice ORLANDO (ARVALIS - Institut du végétal)
Benoît MELEARD (ARVALIS - Institut du végétal)





AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
HAUTE-SAÔNE



ÉCOPHYTO
DEPHY RÉGULER ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS



communauté de communes
VAL DE GRAY
Donnons du souffle à nos projets

INVITATION

« Échanges de pratiques sur les leviers de gestion des adventices
+ démonstration d'outils de désherbage mécanique »



**Jeudi
20 mai
2021**

Venez échanger
sur les leviers
alternatifs de gestion
des adventices et
profiter de démonstration
d'outils de désherbage
mécanique !

PROGRAMME :

- Quels sont les **leviers alternatifs** de gestion des adventices ? Mieux les identifier pour pouvoir les adapter à son contexte pédoclimatique et à ses possibilités.
- **Partages d'expériences** entre les participants et témoignages de céréaliers cultivant en 0 phyto ou avec des IFT faibles
- **Démonstrations d'outils** sur les parcelles de l'EARL des 3M et EARL Duvernoy sur soja et tournesol, outils présents :
 - houe rotative 3 m PHENIX, - houe rotative Carré 6m
 - herse étrille 12 m HATZENBICHLER - roto étrille APV (+ EINBOCK à confirmer)
 - bineuse interface de guidage à 2 caméras en 12 rangs (+ 6 rangs à confirmer)
 - semoir frontale 12 m pour les semis des couverts

L'objectif de cette demi-journée est que chacun puisse repartir sur sa ferme avec des exemples concrets. Pour s'appropriier les différents leviers, des animations de travail, témoignages d'agriculteurs et démonstrations d'outils vous seront proposés. Votre savoir-faire et vos expériences seront également les bienvenus pour contribuer à réfléchir collectivement à des solutions pour gérer les adventices en diminuant voir en supprimant l'utilisation de produits phytosanitaires.

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

Juliette Guespin

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'environnement, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

AGENCE FRANÇAISE POUR LA BIODIVERSITÉ

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

Contact : Juliette GUESPIN
Mail : juliette.guespin@haute-saone.chambagri.fr
Tél. : 03.84.77.14.40 — 06.42.10.75.74

RDV à 14h00, EARL des 3M, route de Broye-les-Pesmes à PESMES

juliette.guespin@haute-saone.chambagri.fr

Bulletin rédigé et édité par la Chambre d'agriculture de Haute-Saône
17 quai Yves Barbier - BP 20189
70004 VESOUL
Tél.: 03 84 77 14 40

Site internet :



Les conseils contenus dans ce bulletin sont basés sur les observations des parcelles de référence du BSV. Ils sont à adapter en fonction de votre propre situation. Cliquez pour lire le [BSV Grandes Cultures](#).

Se référer à l'étiquette du produit avant utilisation.

Pour connaître les matières actives des produits cités, se référer au site <https://ephy.anses.fr/> et aux guides cultures papier des Chambres d'Agriculture de Bourgogne Franche Comté.

Un référentiel produits phytosanitaires actualisé en permanence est disponible sur MesP@rcelles pour les abonnés. Pour chaque produit, vous trouverez toutes les informations sur les matières actives, les mélanges, les usages, la réglementation, les phrases de risque...



La Chambre d'agriculture de Haute-Saône est agréée par le Ministère chargé de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le n°IFO1762 dans le cadre de l'agrément multisites porté par l'APCA.

